

BUDGET 2001-2002

POUR QUE TOUS LES MAILLONS SOIENT FORTS

Québec, le 29 mars 2001 – La vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M^{me} Pauline Marois, a déposé à l'Assemblée nationale un budget équilibré pour une troisième année consécutive. Elle s'est dite fière de pouvoir offrir à la population de nouvelles réductions d'impôt de 3,5 milliards de dollars tout en répondant aux attentes des citoyens en ce qui concerne l'amélioration des services publics, de santé et d'éducation. La ministre a également annoncé que le gouvernement allait consacrer 300 millions à la lutte contre la pauvreté, affecter 800 millions sur trois ans aux régions ressources, et réduire la dette de un demi-milliard de dollars. « Ces orientations nous permettent de continuer à renforcer chacun des maillons qui composent notre société », a affirmé M^{me} Marois. « En effet, bien qu'il faille envisager l'avenir avec prudence, a-t-elle poursuivi, le **Budget 2001-2002** nous donne l'occasion de redistribuer la prospérité retrouvée tout en proposant un ensemble d'actions concrètes pour que ce développement et cette croissance se poursuivent ».

Une croissance économique soutenue

La fin de l'année 2000-2001 dénote des résultats économiques remarquables. La croissance économique a dépassé les 3,3 % prévus, pour atteindre 4,3 %. Environ 80 000 emplois ont été créés durant l'année 2000, ce qui a ramené le taux de chômage à son plus bas niveau en 25 ans, soit 8,4 %. Pas moins de 140 000 adultes et 100 000 enfants ont quitté les rangs de l'aide sociale depuis 1996.

Le gouvernement envisage pour 2001 une croissance qui, sans atteindre les records de 2000, s'établit en moyenne à 2,7 %. « Le budget 2001-2002, a déclaré la ministre, témoigne d'une saine prévoyance face au ralentissement possible, en utilisant deux des moyens dont dispose le gouvernement pour soutenir l'économie : augmenter le pouvoir d'achat des contribuables par des baisses d'impôts et accroître les investissements dans les secteurs stratégiques. »

Offensive contre la pauvreté et l'exclusion : 300 millions de dollars

Si le Québec se distingue par un régime d'impôt plus progressiste qu'ailleurs en Amérique du nord et un régime de protection des faibles revenus parmi les plus généreux, le gouvernement reconnaît qu'il est nécessaire de faire encore davantage pour améliorer la situation des plus démunis. C'est pourquoi, 300 millions de dollars seront injectés dans de nouvelles actions pour lutter contre la pauvreté.

D'abord, les prestations d'aide sociale des ménages considérés aptes à l'emploi seront haussées de 2,5 % dès juin prochain. Ensuite, la ministre a annoncé qu'afin de favoriser le retour au travail des prestataires d'aide sociale de longue durée, le gouvernement crée un nouveau programme, « Action emploi ».

De plus, 100 millions serviront à parer aux besoins les plus pressants, notamment en matière du logement social.

Réduction d'impôt : 3,5 milliards de dollars sur trois ans

M^{me} Marois a annoncé une nouvelle et substantielle réduction de l'impôt des particuliers atteignant 3,5 milliards pour les trois prochaines années. En ajoutant les baisses d'impôt de cette année à celles de l'année dernière, les contribuables du Québec bénéficieront d'une réduction moyenne d'impôt de 20 % en 2002, soit une économie de 1 410 \$ par ménage.

Tous les ménages bénéficieront de cette nouvelle réduction d'impôt, mais la classe moyenne et les familles en profiteront particulièrement. Ainsi, un couple ayant deux enfants et deux revenus de travail profitera, en 2002, d'une baisse d'impôt cumulative de 2 141 \$ pour un revenu familial de 50 000 \$. Il s'agit là d'une réduction de 43 % des impôts que payait ce couple.

M^{me} Marois a précisé que les trois taux de 18 %, 22,5 % et 25 % de la table d'imposition seront respectivement abaissés à 16 %, 20 % et 24 %, et ce, à compter de juillet 2001.

Enfin, la ministre a ajouté que l'indexation automatique du régime d'imposition annoncée l'année dernière pour 2003 est devancée d'un an et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2002.

2 milliards de plus pour la santé et les services sociaux

Parmi les préoccupations des Québécoises et des Québécois figure en bonne place l'accessibilité aux services de santé. Comme l'a souligné M^{me} Marois, « le gouvernement reconnaît que tous et chacun doivent bénéficier, sans délai indu, des soins les plus adéquats, indépendamment de leur condition financière ». C'est pourquoi le gouvernement injecte 1,3 milliard dans la santé et les services sociaux. Ce montant s'ajoute aux sommes très substantielles versées pour la santé depuis 1997-1998.

De plus, un montant de 600 millions est prévu pour moderniser le réseau et amorcer la mise en place de recommandations de la Commission Clair, notamment les unités de médecine familiale qui seront au service de la population 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La ministre a aussi annoncé l'octroi de budgets particuliers pour consolider les services de base à l'enfance et à la jeunesse, développer de nouveaux services adaptés aux personnes en perte d'autonomie et pour prévenir les drames liés aux jeux de hasard.

Éducation et jeunesse : 730 millions de dollars de plus

« Pour que notre système d'éducation demeure dans le peloton de tête des pays industrialisés, et parce que l'éducation constitue notre meilleur investissement pour l'avenir, nous devons lui consacrer des sommes importantes », a déclaré M^{me} Marois dans son **Discours sur le budget**.

Ainsi des ressources additionnelles de 730 millions de dollars sont-elles allouées à l'éducation. Celles-ci permettront notamment de bonifier le plan d'action pour la réussite scolaire, d'améliorer l'accessibilité financière aux études en améliorant le régime des prêts et bourses, et de créer une réserve de 200 millions. Cette réserve contribuera à faciliter la réforme de l'éducation, entre autres par un meilleur soutien du personnel, et permettra de moderniser le réseau.

La ministre a ajouté que cette enveloppe allait permettre de respecter également tous les engagements pris lors du Sommet du Québec et de la jeunesse.

Le développement économique des régions ressources : 800 millions sur trois ans

« Pour que le Québec soit fort, tous ses maillons doivent l'être », a déclaré M^{me} Marois en déposant la stratégie économique de développement des régions ressources du Québec. Un budget de huit cent millions de dollars est alloué à cette stratégie pour les trois prochaines années. La ministre a d'ailleurs précisé que le gouvernement présentera, dans chacune des régions visées, le détail des cinq ensembles de mesures importantes mises à la disposition des régions, soit :

- un congé d'impôt sur le revenu, le capital et la masse salariale pour les PME manufacturières des régions ressources éloignées, applicable immédiatement et pendant dix ans ;
- un crédit d'impôt de 40 % sur les salaires pour les emplois créés dans les entreprises de deuxième et troisième transformation des ressources ;
- 145 millions pour la diversification de l'économie et le développement des créneaux d'excellence dans les secteurs émergents et prometteurs dont l'aluminium, l'hydrogène ainsi que les ressources, sciences et technologies marines ;
- 265 millions pour le développement des ressources naturelles ;
- des actions pour faciliter le financement des PME et la création d'entreprises.

L'économie et le savoir : des maillons clés de notre croissance

M^{me} Marois a indiqué qu'elle avait l'intention de consacrer des énergies considérables à la création d'emplois. À cette fin, elle a annoncé une augmentation de l'enveloppe du programme FAIRE de 100 à 250 millions de dollars. Ce programme, qui vise l'appui de l'investissement privé et la relance de l'emploi, a connu un vif succès puisque 41 000 emplois ont déjà été créés ou soutenus, au lieu des 28 000 prévus d'ici 2003.

Un montant de 370 millions sera consacré à différentes initiatives pour consolider la position avantageuse du Québec dans l'économie du savoir. Le gouvernement allouera ainsi 250 millions pour des projets structurants dans le domaine de la recherche et de l'innovation, 35 millions au financement de l'Institut national d'optique et 15 millions pour augmenter le nombre de diplômés dans ce domaine. Québec établira un Centre de développement

des biotechnologies à Laval, appuyé par les crédits d'impôt destinés à la nouvelle économie. Enfin, un budget de 50 millions servira à financer diverses initiatives de recherche.

La ministre a aussi annoncé que les sommes affectées à l'amélioration du réseau routier seront portées à 865 millions de dollars, ce qui permettra notamment de progresser dans la réalisation des plans de transport de Montréal et Québec.

Soulignant que les Québécoises et les Québécois souhaitent vivre dans un milieu qui soit le plus respectueux possible de l'environnement, M^{me} Marois a annoncé que le gouvernement allait investir dans un programme conjoint d'enfouissement des fils électriques et allouer 40 millions qui serviront notamment à mettre en œuvre une politique de gestion de l'eau, à appuyer la réduction de la pollution agricole, à renforcer le programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et à faciliter la réhabilitation des terrains contaminés et la gestion des matières résiduelles. Enfin, elle a précisé que le gouvernement consacrerait 15 millions à améliorer la sécurité alimentaire par un système de traçabilité des éléments de la ferme à la table.

Investir dans la vitalité de notre culture

En prononçant son discours, la ministre a souligné : « Si les arts et la culture constituent un secteur de création d'emplois, ils touchent surtout l'identité de notre peuple. La culture québécoise nous révèle à nous-mêmes comme au monde entier et c'est pourquoi notre gouvernement continuera de soutenir la création, la production et la diffusion de la culture. »

À cette fin, le gouvernement octroie une somme additionnelle de 33 millions de dollars, sur quatre ans, au Conseil des arts et des lettres du Québec, 23 millions pour des initiatives de soutien au développement culturel, un montant de 12 millions sur cinq ans pour permettre à Télé-Québec de consolider sa mission culturelle, une somme additionnelle de 30 millions pour les programmes de soutien aux équipements culturels et à la restauration des biens patrimoniaux et enfin, une enveloppe de 16 millions de dollars pour la réalisation de deux réserves muséologiques collectives, l'une dans la métropole et l'autre dans la capitale nationale.

Déficit zéro et réduction de la dette

La ministre a conclu en soulignant que l'équité, la rigueur et la prévoyance caractérisent le budget 2001-2002 :

- équité dans la redistribution des budgets entre tous mais aussi entre les régions qui composent le Québec ;

- rigueur dans la gestion des finances publiques ;
- prévoyance, notamment dans la constitution d'une réserve comportant quatre volets pour répondre aux besoins en santé et services sociaux, en éducation, en recherche et au plan de la solidarité sociale.

M^{me} Marois a précisé à ce sujet : « Pour gérer les excédents avec rigueur et transparence tout en ayant le souci de répondre aux besoins de la population, le gouvernement a décidé de se donner un moyen adapté, lui permettant en même temps de garder un contrôle rigoureux sur la gestion de ces fonds. »

La ministre a poursuivi : « Nous avons éliminé le déficit, réduit les impôts et amélioré le financement des services publics, mais nous ferons plus encore, nous réduirons la dette de un demi-milliard de dollars. » « Je fais partie d'un gouvernement, a conclu la ministre, qui est déterminé à bâtir un avenir prometteur pour les prochaines générations. Gérer avec rigueur et réduire la dette, voilà une excellente façon de transmettre aux générations un héritage qui fasse notre fierté. »

– 30 –

Source : Nicole Bastien
Attachée de presse
Cabinet de la vice-première ministre et
ministre d'État à l'Économie et aux Finances
Tél. : (418) 643-5270 ou (514) 499-2551
www.finances.gouv.qc.ca